

Lévesque, Claudette

De: L'ECUYER LEFAIVRE ARCHITECTES [info@lecuyerlefaivre.com]
Envoyé: 1 juillet 2014 16:21
À: Greffe
Objet: OBSERVATIONS R-3854-2013

Bonjour,

Le 17 octobre 2013, le compteur intelligent est installé à ma résidence. De retour à la maison après le travail, les premiers symptômes apparaissent environ 1 heure après mon arrivée. Le système électrique de mon corps est devenu hors de contrôle. Les symptômes ont été maux de tête, nausées, palpitations cardiaques et plusieurs autres petits malaises. J'ai attendu 1 semaine pour voir si mon corps allait s'habituer. Aucun changement. J'ai donc téléphoné le 25 octobre 2013 pour faire enlever le compteur. Le retrait s'est fait 3 mois plus tard, le 15 janvier 2014. Trois mois assez longs et difficiles. Les symptômes s'estompaient lorsque j'allais dans un endroit où il n'y avait pas de compteur et recommençaient lorsque je revenais à la maison.

Cette lettre a pour but de vous sensibiliser à ce problème. Je n'ai pas retiré le compteur par caprice ou autre, mais par obligation. Je trouve un peu désolant d'avoir à payer les frais supplémentaires parce que votre technologie nuit à la santé de certaines personnes et que nous n'avons pas demandé ce changement. Je suis certaine que plusieurs personnes auront des problèmes de santé sans jamais faire le lien. Ces ondes électromagnétiques sont très nocives pour la santé.

Cette lettre a pour but de vous demander une exemption des frais supplémentaires à payer étant donné que je réagis fortement au nouveau compteur.

Nicole Mainville
8371 rue Morin
Mirabel (Québec) J7N 1X7

GREFFE

01 JUL 14

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL